

Budget



BUDGET 2017 :

Priorité aux Chambériens



Le budget est un moment important dans l'année d'une Collectivité.

Au-delà des colonnes de chiffres imbuables, sous des termes souvent incompréhensibles, malgré des contraintes toujours lourdes, se cache le principal : l'ambition et l'action.

Notre ambition est forte : faire de Chambéry une ville attractive, une ville où il fait bon investir, une ville où il fait bon vivre.

Nos actions sont nombreuses et vous les retrouvez par politiques publiques et témoignages dans ce numéro spécial budget.

Ce budget permettra de continuer la rénovation des écoles et de lancer un plan de sécurisation de nos bâtiments scolaires. Les travaux de rénovation et de remise aux normes de l'Espace Malraux seront lancés. Le centre de supervision urbain créé et opérationnel. Le boulevard de la Colonne sera métamorphosé avec un projet co-construit avec les citoyens. La sécurisation de la traversée cyclable de Chambéry est lancée ; et la Ville reconfigurera les espaces pour les rendre plus sécurisés et plus agréables. En 2017, ce sera entre la poste du Verney et le carrefour du Centenaire. Les réalisations sont nombreuses. La Ville est en mouvement pour une vie qui progresse.



“ Un budget d'ambition et d'action ”

Michel Dantin,
Maire,
Député européen.

LEXIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est établi en fin d'exercice budgétaire. Il retrace les mouvements de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de la Ville qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'elle a exécutées.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Toutes les charges courantes liées à l'activité quotidienne des services municipaux (frais de personnels + dépenses d'entretien et de fourniture) + la majorité des crédits afférents à la mise en œuvre des politiques publiques (dont subventions) + les intérêts d'emprunt. En recettes, le produit des impôts + les dotations de l'Etat + les subventions des partenaires + les recettes liées à l'activité des services.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les travaux + les acquisitions (gros matériels et équipements, bâtiments et foncier) + le remboursement du capital de l'emprunt. En recettes, subventions d'équipement + remboursement partiel de la TVA + emprunts

ÉPARGNE BRUTE

L'épargne brute est le différentiel entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. Dans le cadre d'une bonne gestion, elle permet de rembourser « le capital des emprunts » et de financer les investissements.



ÉPARGNE NETTE

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après la déduction des remboursements en capital de la dette. Il s'agit d'un indicateur important de la santé financière d'une collectivité puisqu'elle indique la capacité d'autofinancement des investissements qui permet d'estimer la capacité de couverture des charges structurelles annuelles et les perspectives d'autofinancement des investissements

FONDS NATIONAL DE PÉREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Ce mécanisme de péréquation horizontale consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes considérées comme favorisées pour la reverser à des intercommunalités et communes réputées moins favorisées.

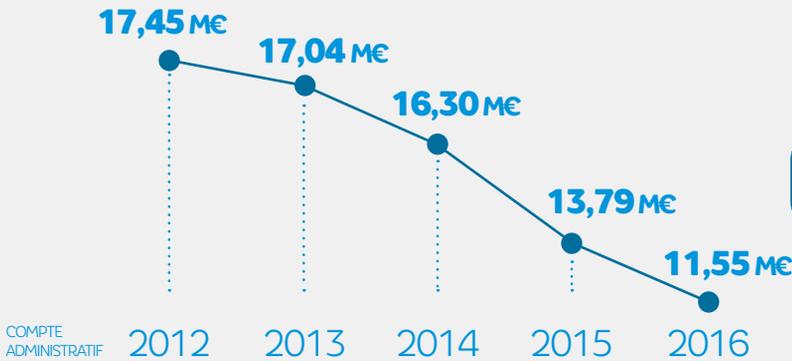
CHARTRE GISSLER

En 2009, une charte de bonne conduite a été signée entre les établissements bancaires et les collectivités locales, afin de mettre fin à la commercialisation des produits structurés à risque. Elle formalise une classification destinée à évaluer la dangerosité des produits proposés aux collectivités : le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts. Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (6F) qui regroupe tous les produits qui ne sont plus commercialisables car présentant des risques trop importants.

EMPRUNT STRUCTURÉ

Emprunt dont le taux est adossé à des données macroéconomiques dont la Ville n'a pas la maîtrise (par exemple, le taux de change € / CHF, taux de change ¥ / \$ et variation de l'inflation européenne.).

FORTE AMPLIFICATION DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS ET COMPENSATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT

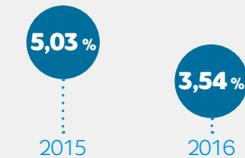


ASSAINISSEMENT DE LA DETTE > FORTE RÉDUCTION DES CHARGES FINANCIÈRES



INTÉRÊTS DE LA DETTE

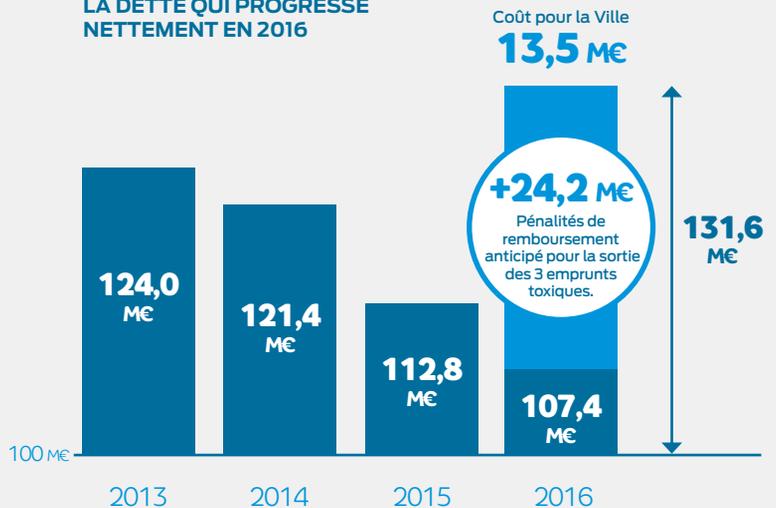
On constate une nette diminution du coût lié aux intérêts des emprunts grâce à la sortie des trois emprunts structurés hors charte Gissler.



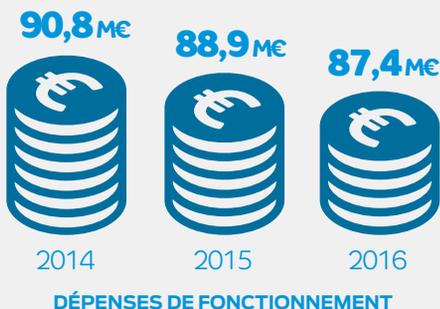
TAUX MOYEN CONSTATÉ DE LA DETTE

La sortie des emprunts toxiques permet de retrouver un taux moyen de la dette plus conforme à celui des autres collectivités.

NÉANMOINS UN STOCK DE LA DETTE QUI PROGRESSE NETTEMENT EN 2016



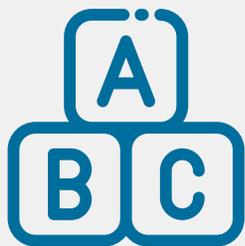
DES EFFORTS DE GESTION QUI PERMETTENT DE DÉGAGER DE L'ÉPARGNE POUR INVESTIR



La maîtrise des dépenses permet de dégager depuis 2015 une capacité d'autofinancement positive. En 2016, l'épargne nette participe au financement des 14,2 M€ de dépenses d'investissement réalisées, en progression de + 38% par rapport à 2015.



BUDGET 2017 PAR POLITIQUES PUBLIQUES



JEUNESSE

21,1 M€

Inclut la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'éducation et la vie étudiante. L'accompagnement de l'enfant du plus jeune âge à l'âge adulte constitue une priorité du mandat.



SÉCURITÉ

3,8 M€

Comprend la police municipale jour et nuit, le déménagement prévu dans de nouveaux locaux ainsi que le développement du centre de supervision urbain et les caméras de vidéoprotection.



SÉNIORS ET SOLIDARITÉ

4 M€

Ce secteur englobe la subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) qui met en place des politiques en direction des seniors et des populations fragilisées.



CULTURE

16,7 M€

Recouvre l'action en direction des musées, de la Cité des arts, des bibliothèques, ou des services culture, fêtes et événements et le financement de la restauration de l'Espace Malraux.



SPORTS

3,7 M€



DÉPENSES TOTALES PAR POLITIQUE PUBLIQUE

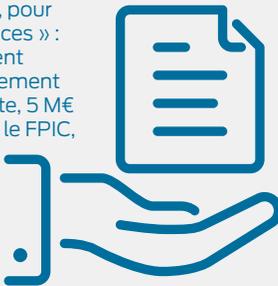
Fonctionnement (y compris frais de personnel, subventions aux associations) et investissement confondus



DIVERS

17,0 M€

Soit 14,7 % du total, pour les « frais hors services » : Recouvre notamment 10 M€ de remboursement du capital de la dette, 5 M€ d'intérêts, ainsi que le FPIC, les dépenses imprévues, les opérations financières et les provisions.



23,5 M€

Soit 20,3 % du total, pour les services ressources nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité tels que les ressources humaines, les archives, les ateliers municipaux (d'imprimerie, mécanique, etc.) ou encore les services domaine public, vie associative, relations internationales, santé environnement, foncier immobilier logement, etc.

MODERNISATION DES SERVICES

5,2 M€

Regroupe les actions de modernisation des outils de travail des agents (logiciels, dématérialisation, etc.) pour améliorer le bien-être au travail, l'efficacité de l'action et optimiser la qualité des services rendus aux usagers.



PROPRETÉ URBAINE

2,3 M€

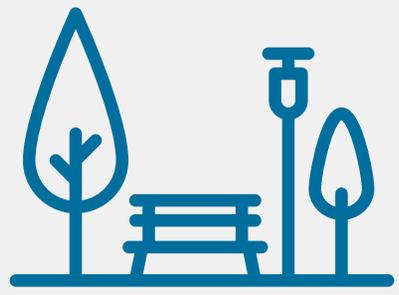
Englobe l'ensemble des crédits dédiés au nettoyage et à l'entretien de la ville.



AMÉNAGEMENTS URBAINS

18,6 M€

Correspond aux travaux d'urbanisme et de voirie, aux travaux menés dans le cadre du projet « Territoire mobile », au boulevard de la colonne et sur le parvis de la gare notamment.



Correspond à l'entretien des équipements sportifs, au fonctionnement de l'école municipale de découverte des sports et aux subventions versées aux associations sportives.

DES CHIFFRES À LA PAROLE :

TÉMOIGNAGES DE BÉNÉFICIAIRES DES POLITIQUES PUBLIQUES.



MODERNISATION DES SERVICES

➔ **Abdel Eddamen**, agent des finances

L'écran remplace le papier

« Dans le cadre de la modernisation de la direction des finances de la Ville, l'utilisation des doubles écrans a été étendue à tous les services fin 2016. L'intérêt est de pouvoir juxtaposer des tableaux pour faire des comparaisons ou avoir des informations différentes. Cela évite d'avoir le réflexe de les imprimer car mon service est très consommateur de papier, et cela permet d'avoir une vision d'ensemble de toutes les informations. La lecture est plus simple et on gagne au quotidien en efficacité. On anticipe ainsi sur la dématérialisation des factures et de toute la chaîne comptable que la loi nous impose. Tous ceux qui étaient réticents au départ ont trouvé une grande facilité dans l'utilisation de ce double écran. »

JEUNESSE

➔ **Anaïs Manzato**, parent d'élève

Un outil très pratique

« J'utilise le portail famille depuis sa création, en janvier 2016, pour inscrire mes enfants à la cantine et à la garderie, et je paie maintenant mes factures en ligne puisque cette fonction a été récemment ajoutée. Je m'en sers aussi pour transmettre certains documents, par exemple les certificats médicaux quand les enfants sont malades et qu'ils ne pourront pas manger à la cantine. Je n'ai plus besoin de me déplacer. Je fais mes inscriptions en début de mois mais je peux ensuite les modifier en ligne si j'ai un changement. Je le fais le soir depuis chez moi, sans avoir à téléphoner pendant les heures d'ouverture. C'est un outil très pratique pour les parents. Lorsque j'inscris un enfant, je n'ai qu'une case à cocher pour le second, je n'ai pas à faire deux fois la réservation. »



PROPRETÉ URBAINE

➔ **Jean-Claude Zulianello**, chauffeur de balayeuse

Une nouvelle balayeuse plus performante

« La balayeuse que j'utilise pour nettoyer les rues a 17 ans, elle commence à fuir et elle tombe plus souvent en panne. La Ville a donc décidé d'acquérir un nouveau modèle qui est réputé très fiable et performant. C'est un investissement important, estimé entre 185 000 et 200 000 euros, mais vraiment utile compte tenu du fait que je ramasse entre 1 et 2 tonnes de déchets (détritus jetés par les fenêtres, graviers, feuilles, etc.) chaque jour. Je conduis un poids lourd de 12 tonnes qui permet de nettoyer la voirie chaque jour sur un secteur différent de la ville : Bellevue, les Hauts-de-Chambéry, les Landiers... La vitesse de travail varie entre 20 et 30 km/h mais la nouvelle balayeuse sera plus rapide et elle pourra se déplacer jusqu'à 70 km/h. »



➔ **Franck Dayot**, directeur de l'école élémentaire du Pré de L'Ane

Un équipement interactif et ludique

« Depuis la Toussaint, nos tableaux en ardoise ont été retirés dans les classes des CM1 et CM2 et à la place, nous avons un tableau blanc avec un vidéoprojecteur interactif et un ordinateur. On peut l'utiliser pour écrire de manière virtuelle avec un stylet, projeter des leçons ou des photos..., ce qui est très intéressant. On peut aussi visionner l'écran du PC sur le tableau et grâce à un logiciel, on peut ajouter du son et des animations. Il est aussi possible de se connecter à internet, je peux donc leur montrer des images quand on travaille sur un thème donné. C'est un outil assez formidable, très interactif et ludique pour les élèves qui peuvent écrire aussi depuis leur place grâce à un clavier et une souris sans fil. »



www.chambery.fr

SÉCURITÉ



➔ **Philippe Redon**, policier municipal

Un centre de supervision des images vidéo

« 14 caméras vidéo avaient été installées dans la ville fin 2012. Au départ, les images étaient seulement enregistrées, on ne les visionnait pas. On exploitait les images uniquement sur des réquisitions sur demande de la gendarmerie et de la police nationale. Aujourd'hui, nous disposons de 31 caméras et nous fonctionnons en mode actif ponctuel : un opérateur visionne en temps réel ce qui se passe grâce à deux écrans. 12 policiers sont habilités pour cette mission. Cet automne, nous aurons un vrai centre de supervision urbain, avec cinq opérateurs vidéo à temps plein devant les écrans. On peut repérer les incivilités récurrentes et cela apporte une aide précieuse en cas d'agression ou de vol. Quand la caméra filme une scène de délinquance, ceci constitue une preuve supplémentaire dans le cadre des affaires judiciaires. Ce système améliore également l'efficacité et la sécurité des agents sur le terrain. »

SÉNIORS ET SOLIDARITÉ



➔ **Laurence Skura**,
parente d'une personne bénéficiant
de la structure la Corolle

Une structure très bien conçue

« Je suis en attente d'un hébergement en EHPAD pour ma maman qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer car il n'y a pas suffisamment de structures. Après un séjour à l'hôpital d'Aix-les-Bains,

elle a obtenu une place à Chambéry à la Corolle, centre d'hébergement temporaire pour malades Alzheimer. Le séjour ne peut pas excéder 3 mois par an, c'est dommage car cette structure est vraiment au top. Il y a peu de résidents et c'est très bien conçu pour les malades qui n'ont pas l'impression d'être enfermés. Le personnel s'adapte vraiment aux résidents qui font la cuisine, du jardinage et ont de nombreuses activités. Je vais voir ma maman tous les jours mais pour moi, c'est un soulagement car je n'ai plus le quotidien à gérer. »

CULTURE

➔ **Marie-Pia Bureau**,
directrice de l'Espace Malraux

Un lieu remis à neuf

« Dès la rentrée prochaine, l'Espace Malraux sera fermé pour préparer la réalisation d'importants travaux qui débuteront en janvier 2018 : isolation, électricité et accueil des personnes handicapées. L'intérieur du bâtiment qui date de 30 ans va subir un coup de jeune et la plus grosse enveloppe concerne la grande salle : les fauteuils et le sol, mais aussi la cage scénique, les loges... Nous aurons un outil plus pratique, avec un nouvel espace de stockage du matériel, adapté aux demandes techniques actuelles et à l'accueil des artistes. Ces travaux étaient indispensables car l'Espace Malraux est très utilisé et il n'est plus du tout aux normes. »



SPORTS

➔ **Véronique Desa**

Mes enfants étaient ravis !

« Pendant les vacances de février, mes deux enfants sont partis en stage une semaine à la Féclaz puis au Margeriaz avec l'école municipale de découverte des sports. Ils ont fait du ski nordique, du ski de fond et des raquettes. J'avais trouvé cette offre sur le site de la mairie et mes enfants avaient déjà participé à d'autres stages par le passé. Une cinquantaine d'enfants en ont profité et les miens rentraient tous les soirs ravis. Ils n'avaient jamais skié et ils ont retrouvé des copains. Ce sont des activités que je ne pourrais pas leur offrir, mais là, le tarif était très attractif. Je suis vraiment satisfaite car cela permet aussi de les occuper pendant que je travaille en leur faisant pratiquer des activités intéressantes. »



AMÉNAGEMENTS URBAINS

➔ **Christian Bottala**, coiffeur

Un boulevard réaménagé



« Le boulevard de la Colonne va être complètement réaménagé suite au déplacement du centre d'échange des bus. Le nouvel axe créé à hauteur de l'avenue du Général de Gaulle va permettre de sortir plus facilement de la ville. Quand on arrive de l'avenue des Ducs de Savoie, les arbres ne cachent plus la vue sur la mairie qui est un beau bâtiment. Quelques arbres ont été

coupés, c'est vrai, mais je pense que le boulevard a gagné en luminosité. Il y aura une zone piétonne qu'il faudra dynamiser. Certains pourront installer une terrasse. Cette période de travaux se traduit par une baisse d'activité pour les commerçants, mais il est important que la ville se développe et se transforme. »

QUELQUES INVESTISSEMENTS 2017



Le centre de supervision urbain, intégré aux nouveaux locaux de la police municipale, situés avenue des Ducs, sera opérationnel à l'automne 2017. Il comprendra une salle d'exploitation pour visionner les images de vidéoprotection.



Des travaux de rénovation et d'amélioration du site d'athlétisme Charrière neuve sont programmés.



La Ville de Chambéry a engagé une opération de renouvellement urbain sur le site de l'ancienne Usine A de Vétrotex.



Des travaux de conservation du rideau de scène et de mise en sécurité, vont être réalisés au théâtre Charles Dullin.



Dans le cadre du projet territoire mobile et du nouveau plan de circulation, de nouveaux aménagements sont réalisés en concertation boulevard de la colonne. La traversée entre l'avenue du Général De Gaulle et la rue Guillaume Fichet a été ouverte à la circulation. Des projets pour ce nouvel espace vont voir le jour dans le cadre d'une concertation menée par la Ville.



La Ville poursuit son programme pluriannuel de rénovation des écoles et investit dans les établissements scolaires en 2017.

Les Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, font l'objet de travaux dans le cadre du programme européen Alcotra. Des travaux d'électricité, de ventilation, et de stabilisation de la tapisserie sont notamment réalisés.



● ● ●
D'autres investissements dans de nombreux domaines sont prévus au cours de l'année 2017. www.chambery.fr